

Communiqué



Le lundi 19 juin 2023

Assises des finances publiques : Les Villes de France attendent un dialogue concret avec le Gouvernement et des assurances sur leurs recettes pour maintenir l'investissement.

En présence d'Elisabeth Borne, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, viennent d'ouvrir les Assises des Finances publiques, ce lundi 19 juin à Bercy. Ces Assises des Finances publiques ont réuni différents acteurs politiques, institutionnels et administratifs concernés par la dépense publique.

Villes de France y était représentée par son Directeur Général, Guillaume Ségala.

Réceptive à la nécessité de redresser les comptes publics nationaux, Villes de France appelle toutefois l'État à avoir une approche différenciée en fonction de la réalité des situations financières des uns et des autres.

En effet, les villes moyennes, déjà durement touchées par l'inflation, notamment des coûts de l'énergie et qui portent des charges de centralité importantes, ne pourraient pas s'accorder sur une éventuelle limitation de leurs dépenses de fonctionnement.

En outre, l'analyse de la bonne santé financière des collectivités doit prendre en compte l'impact significatif des normes à venir en matière environnementale et des investissements qui en découlent ou la revalorisation du traitement de base dans la fonction publique, notamment en ce qui concerne les agents de catégorie C qui représentent 75% des effectifs municipaux, annoncée sans concertation la semaine dernière.

Pour Villes de France, le contexte inflationniste rend urgent l'ouverture d'un dialogue constructif, équilibré et permanent avec le Gouvernement, en orientant nos travaux sur la maîtrise des dépenses mais aussi sur l'indexation juste et nécessaire des recettes et des compensations transférées. Il n'est plus acceptable, que chaque année, les ressources des collectivités puissent être amputées dans la loi de finances, au mépris des engagements antérieurement pris, au détriment de la nécessaire prévisibilité budgétaire et sans tenir compte de la réflexion pluriannuelle qui doit pourtant constituer l'élément central de toute bonne gestion comptable.

Villes de France estime aussi qu'une approche comparative euros constants / euros courants entre mandats, pour distinguer la nature réelle de l'évolution des dépenses ou des recettes, doit être mise en place de façon systématique.

Enfin, Villes de France rappelle que la persistance du contexte inflationniste rend indispensable l'indexation des dotations de l'État, en premier lieu de la DGF, sur l'évolution de l'inflation constatée annuellement.

A propos de Villes de France

Présidée par Gil Avérous, maire de Châteauroux, *Villes de France*, dont Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse est président délégué, est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.